

# Brexit : Erasmus or not Erasmus ?

Le flou règne sur la participation future du Royaume-Uni au programme européen d'échange d'étudiants

BRUXELLES - bureau européen,  
LONDRES - correspondance

**E**rasmus + est un exemple parfait du gâchis du Brexit. Côté britannique comme côté européen, autorités et universités sont persuadées de l'utilité de cet échange d'étudiants et d'apprentis. Chacun promet qu'il a l'intention de continuer d'y participer. Il existe d'ailleurs des précédents : six pays non membres de l'Union européenne (UE) font déjà partie du programme, dont la Norvège, la Turquie et la Serbie.

Pourtant, alors que les interminables négociations du Brexit se poursuivent, c'est le brouillard complet sur la suite d'Erasmus + au Royaume-Uni. Les conséquences se font déjà sentir. Les statistiques pour l'ensemble de l'UE sur l'année scolaire 2017-2018 ne sont pas encore disponibles, mais il semble que de plus en plus d'étudiants européens décident d'éviter l'outre-Manche pour leur année à l'étranger.

Pour la première fois, le Royaume-Uni n'a pas été la première destination des étudiants français d'Erasmus + en 2017-2018. L'Espagne passe devant, ayant reçu 8 200 étudiants (+ 20 %), tandis que 8 000 (+ 7 %) allaient dans une université britannique. Toutes les autres destinations faisaient un bond : + 70 % vers la Belgique, + 44 % vers l'Italie, + 20 % vers la Suède, autant vers l'Irlande... S'il n'y a pas eu de baisse des départs chez les voisins britanniques, les regards se tournent ailleurs.

## « Regarder vers d'autres pays »

Le même phénomène a lieu dans le reste de l'Europe. Selon le quotidien *El País*, certaines universités espagnoles conseillent désormais aux étudiants d'éviter le Royaume-Uni. En Norvège, la ministre de l'éducation, Iselin Nybo, a fait de même en février à la radio NRK : « Il y a beaucoup d'incertitudes à cause du Brexit. Mon conseil est de regarder vers d'autres pays. »

Les hésitations des étudiants à partir vers une université britannique sont compréhensibles. En cas de non-accord sur le Brexit, leur sort est flou. La Commission européenne et le gouvernement britannique ont garanti que les bénéficiaires actuels du programme pourront aller au bout de leur année. En revanche, rien n'est sûr pour ceux qui sont actuellement candidats. Si le Parlement britannique ratifie l'accord du Brexit, tout continuera comme avant, jusqu'à la fin 2020. Sinon, la question est sans réponse claire.

Le 19 mars, alors que l'incertitude régnait toujours à Bruxelles, le

Conseil européen a tenté d'apporter un début de réponse, adoptant une nouvelle série de mesures de « contingentement », dans l'hypothèse d'une absence d'accord.

En cas de non-accord, la participation des Britanniques à Erasmus + sera conditionnée à leur contribution au budget de l'UE pour 2019, affirme le document. Le gouvernement de Londres, qui verse annuellement quelque 15 milliards d'euros au budget communautaire, a jusqu'au 18 avril pour

confirmer qu'il honorera cet engagement pour l'année en cours. S'il ne le fait pas, Erasmus + ne sera plus accessible aux candidats britanniques. Bref, la réponse dépend d'une série de variables incertaines...

Outre-Manche, les informations officielles sont aussi vagues. En cas de « no deal », Londres s'engage à « discuter avec la Commission européenne dans l'objectif de continuer la pleine participation à Erasmus + ». Si ces discussions n'aboutissent pas, les universités britanniques « peuvent vouloir envisager des accords bilatéraux » avec leurs partenaires européennes. Le gouvernement britannique garantit le financement des échanges « si cela devenait nécessaire ». Comprenez qui pourra...

Le mouvement ne semble cependant pas uniforme. L'université de Birmingham City a ainsi constaté une hausse de 16 % du nombre de participants à Erasmus + pour l'année en cours, les étudiants se précipitant avant le Brexit. « Et nous ne sommes pas inquiets pour l'année prochaine, nous avons beaucoup de candidats », assure Julian Beer, vice-directeur de l'université.

Néanmoins vigilant, il participe activement à l'offensive menée par le secteur universitaire britannique pour rester dans le programme d'échange européen. « J'ai eu des conversations au niveau du gouvernement et des autorités locales pour demander qu'un système de remplacement soit mis en place, quelle que soit la situation du Brexit », affirme M. Beer. Erasmus est crucial pour notre travail. »

En février, Universities UK, l'organisme représentant l'enseigne-

JULES LE BARAZER/TALKIE WALNIE

ment supérieur britannique, a lancé la campagne #supportstudyabroad (« Soutenez l'enseignement à l'étranger »). « Les avantages d'étudier à l'étranger sont bien documentés, explique Alistair Jarvis, son directeur. Cela aide les étudiants à trouver un emploi, mais cela développe aussi leurs compétences interculturelles, linguisti-

ques et de communication. »

La campagne marketing est d'autant plus nécessaire que le Royaume-Uni connaît déjà un fort déséquilibre. En 2016-2017, quelque 32 000 étudiants européens sont venus au Royaume-Uni, tandis que seuls 16 500 Britanniques sont partis dans le reste de l'UE. L'explication est évidemment linguistique : les Britanniques parlent déjà la *lingua franca* du moment, l'anglais, et ont moins besoin d'apprendre une seconde langue. Mais cela provoque une étrange myopie : les étudiants du continent connaissent bien mieux le Royaume-Uni que les Britanniques ne connaissent l'Europe. Si cela donne un *soft power* formidable aux îles britanniques, cela crée aussi une méconnaissance des voisins, source de nombreux malentendus, comme l'a montré le référendum de 2016.

Mais, après tout, les universités britanniques ne peuvent-elles pas continuer à organiser des échanges avec l'Europe sans faire partie d'Erasmus + ? Il existe ainsi de nombreux échanges avec les États-Unis. « C'est possible, mais Erasmus est nettement plus simple », répond Paul James Cardwell, professeur de droit à l'université de Strathclyde (Glasgow), un francophone très actif dans les échanges internationaux. « Un contrat Erasmus + fait deux pages, et peut être conclu en quelques échanges d'e-mails, dit-il. Sinon, il faut penser à négocier la question de la couverture santé, de la reconnaissance mutuelle des notes, etc. Ce n'est pas impossible, mais ça prend du temps. »

M. Cardwell ajoute un autre argument : « Certains pays, qui font partie d'Erasmus, ne sont pas dans l'UE. Le problème est qu'ils n'ont pas de voix sur le fonctionnement du programme. Seuls les pays membres peuvent décider de la façon dont le budget est réparti, ou quelles en sont les priorités. » Un Royaume-Uni qui n'aurait pas son mot à dire ? Difficile à imaginer !

A l'heure actuelle, il est tout à fait possible de penser que le pays reste dans Erasmus +. Mais, comme pour des centaines d'autres dossiers, tout est suspendu aux négociations sur le Brexit. Une sortie par le haut, avec la ratification de l'accord sur le retrait de l'UE, est possible. Cela ouvrira alors la voie à des discussions avancées sur les modalités de participation du pays au programme d'échange d'étudiants. Reste qu'une sortie de route accidentelle n'est pas exclue côté politique. Dans ce cas-là, la coopération sur Erasmus + risque de ne pas être la priorité. ■

ÉRIC ALBERT

ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

## Troyes et Poitiers, l'Europe par la bande

L'EUROPE UNIVERSITAIRE, ce n'est pas qu'Erasmus +. C'est aussi le grand projet d'universités européennes, lancé en 1998 à Bologne et repris par Emmanuel Macron dans son discours de la Sorbonne, en septembre 2017. Pas moins de 54 consortiums, fédérant quelque 300 universités au sein des 27 pays de l'Union européenne (UE), ont répondu à l'appel d'offres pour la création de 12 campus européens, lancé en octobre 2018 par l'Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture (EACEA) de la Commission européenne.

En France, deux universités « de proximité » ont fait savoir qu'elles avaient postulé : celle de Troyes (université de technologie, UTT), dans l'Aube, et celle de Poitiers, dans la Vienne, qui affiche clairement la couleur : « Surmonter les idées préconçues des identités régionales et nationales, et créer une Europe unie et plus forte. »

La plus petite des deux, l'UTT, est déjà très investie en Chine, via l'université de technologie sino-européenne de Shanghai (UTSEUS), créée en 2006 avec les universités de Compiègne (UTC) et de Belfort-Montbéliard (UTBM). Elle veut désormais se recentrer sur l'Europe. « A Troyes, déjà un quart de nos 3 000 étudiants sont étrangers, mais nous n'avons pas assez d'Européens », reconnaît Timo-

thée Toury, enseignant-chercheur en optique et nanotechnologies, le « M. Europe » de l'UTT.

Troyes s'est donc rapprochée de Sofia (Bulgarie), Riga (Lettonie), Cluj (Roumanie), Dublin (Irlande), Darmstadt (Allemagne) et Valence (Espagne), où se trouvent des universités similaires. « Nous devons créer un statut et un objet », dit M. Toury. Le statut, c'est celui d'« UT », qui n'existe pas à l'échelle de l'UE. L'objet, « un multicampus européen » regroupant les 130 000 étudiants et 12 500 salariés, enseignants et chercheurs des sept partenaires, qui mettront en réseau leurs laboratoires et leurs cursus.

### « Un hypothétique diplôme européen »

A l'automne sera cofondée EUt+, une confédération universitaire de technologie européenne « très inclusive, active à la fois au niveau local et européen ». D'ici 2025, « 30 % des diplômés niveau licence ou bachelor et 85 % des masters pourront bénéficier d'une mobilité intercampus », annonce M. Toury. En attendant un hypothétique diplôme européen...

Même ambition pour Poitiers et ses 30 000 étudiants. Le consortium European Campus of City-Universities (EC2U) qu'elle a monté sera « un grand campus citoyen

européen », académique mais avec « une vraie vie de campus : des festivals, des associations étudiantes, du sport... », expose Ludovic Thilly, chargé de mission Europe à l'université poitevine.

En piste, des établissements de Coimbra (Portugal), Iasi (Roumanie), Salamanque (Espagne), Turku (Finlande), Pavie (Italie). Une université britannique serait aussi sur les rangs, « dès que l'hypothèque du Brexit sera levée », révèle M. Thilly. Il est également président en exercice du Groupe de Coimbra, un véritable lobby de 39 universités de 23 pays, fondé en 1985 pour « influencer la politique européenne en matière d'éducation ». Les membres de l'EC2U font partie de ce vaste groupe qui revendique 16 % des étudiants Erasmus + et a envoyé six autres consortiums candidater à l'appel d'offres européen.

En somme, c'est une sorte d'europanisation « par la bande » que tentent Poitiers et Troyes. Elles font une force de leur localisation dans des villes moyennes, plus accessibles que les grandes métropoles pour des étudiants qui viendront parfois de pays où le niveau de vie est bien plus faible qu'en France. Quand l'Europe d'en haut tend la main à l'Europe d'en bas... ■

PASCAL GALINIER